ÉLECTION DES 29 ET 30 AVRIL 2020 DES REPRÉSENTANTS ÉLUS AU SÉNAT ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITE PSL

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

SOUS-COLLÈGE 1 : DIRECTEURS ET DIRECTRICES DES STRUCTURES DE RECHERCHE

(*Le formulaire remis doit être l'original signé, aucune photocopie ne sera acceptée. A joindre obligatoirement : copie d'une pièce d'identité en cours de validité).*

Intitulé de la liste :

Je soussigné(e) :

H /F : Date de naissance :

Nom :

Prénoms :

Structure de recherche :

Fonctions au sein de la structure de recherche :

Etablissement employeur :

Etablissement d'exercice des fonctions[1] :

Tél. : Mail professionnel :

Déclare être candidat(e) à l'élection du 29 et 30 avril des représentants des Directeurs et Directrices des structures de recherche au Sénat académique de l'Université PSL, sur la liste suivante :

Fait à le

SIGNATURE

L'élection au Sénat académique de l'Université est organisée en conformité avec le règlement général pour la protection des données (RGPD). L'ensemble des données collectées via le présent formulaire sont strictement utilisées aux seules fins d'assure la présentation de candidatures et la bonne tenue du scrutin.
L'ensemble des personnels et usagers peuvent obtenir des précisions sur l'utilisation de leurs données et faire valoir leurs droits à : donnees.personnelles@psl.eu

[1] Pour les personnels des organismes de recherche : CNRS, Inserm, INRIA